



2ème SESSION Dispositif DEVOIRS FAITS

publié le 13/02/2019

Bonjour,

La 1ère session du dispositif d'accompagnement "Devoirs faits" prend fin.

Suite à un bilan avec les équipes, **une 2ème session est mise en place à partir du retour des congés d'hiver** et courant jusqu'à fin mai :

- **les participants sont majoritairement les élèves de la 1ère session qui poursuivent par tacite reconduction**
- ▶ **de nouveaux élèves intégreront le dispositif, un courrier est adressé aux familles pour validation**

⇒⇒ Les élèves participants sont identifiés dans leur emploi du temps sur Pronote.

Certains élèves sont supprimés de l'accompagnement :

- ▶ faute d'investissement, de volonté de travail
- ▶ pour des absences récurrentes non justifiées
- ▶ pour des problèmes de comportement
- ▶ sur demande de familles
- ▶ sur demande des personnels encadrants le dispositif

Je me tiens, ainsi que l'ensemble des équipes, à votre disposition pour toutes informations.

Cordialement

M. COMPIN - Principal Adjoint



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.